

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Mes chers concitoyens,

A l'aube de cette nouvelle année, au nom du Conseil municipal de notre beau village de Saint-Fraimbault, je souhaitais vous adresser nos meilleurs vœux pour 2023.

En premier lieu, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre Commune: l'ensemble du Conseil Municipal, adjoints et conseillers, ainsi que l'ensemble du personnel, administratif et technique.

Je remercie également chacun des acteurs de notre commune: artisans, commerçants, agriculteurs, professionnels du secteur médical, du service à la personne... présidents, membres et bénévoles des associations sportives et socio-culturelles.

Grâce à vous tous, St-Fraimbault existe, se dynamise et vit!

En cette période remplie d'incertitudes, où la précarité et l'agressivité s'installent dans beaucoup de milieux, certains d'entre nous ont tendance à choisir de se réfugier. Repli sur soi-même en choisissant l'isolement, repli identitaire par la suspicion envers la tierce personne.

Ce phénomène ressenti au niveau national, on le voyait surtout apparaître dans les grandes métropoles. Aujourd'hui, on le rencontre également dans nos campagnes alors que nous croyions être préservés. Privilégiés que nous sommes par un cadre de vie envié de toutes parts.

Ensemble, créons du lien social, allons vers l'autre, soyons acteur de notre vie locale en fréquentant nos associations qui entretiennent cette dynamique si importante pour le bien vivre ensemble.

2022 aura été marquée, à St-Fraimbault par la concrétisation de 2 projets de travaux; la rénovation du terrain de tennis et la première tranche de travaux de sécurisation, d'embellissement des entrées et du centre Bourg. Tout cela sur fond de crise économique et de sécheresse accrue. Nul doute que nous sommes à la croisée des chemins, tant sur le plan économique qu'écologique. L'équipe municipale est à pied d'œuvre afin de nous adapter à cette conjoncture, optimiser ressources naturelles et finances publiques et continuer à investir dans des projets structurants.

Nous devons privilégier l'innovation, avancer vers le futur est notre force vitale, stagner serait synonyme d'agonie.

2023 verra de nouveaux projets éclore.

Tout d'abord, fin Janvier, début Février, nous procéderons au recensement de la population.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent sur

1 Le mot du Maire

2 Réunion publique

3 CR du Conseil Municipal
4 du 05 SEPTEMBRE

5 CR du Conseil Municipal
6 du 07 NOVEMBRE

6 Foulées frambaldéennes

7 En mars, le renouveau du
printemps nous donne des
ailes

8 Repas des cheveux blancs
2022

8 Fleurissement: La remise
9 des prix, millésime 2022
10

11 Rencontrez un conseiller
numérique

12 Jumelage 18e Arrondissement / Saint-Fraimbault
Une cinquantaine d'en-
fants à la 1ère nuit blanche

13 Recensement à Saint
Fraimbault

15 TOUS CONCERNES PAR
UN TRI DE QUALITE

LES CONSEILS D'AR-
NAUD

16 A.S.PASSAIS - SAINT-
FRAIMBAULT

Dates à retenir

notre territoire et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des Communes : plus une commune est peuplée, plus sa participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de représentants au conseil communautaire (Communauté de Communes), la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...Le recensement, c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe. Je vous invite, par conséquent, à réserver un accueil privilégié à nos agentes recenseuses.

Cette nouvelle année, nous vivons l'aboutissement du projet phare. L'ouverture, cet Été, de notre Maison d'Assistants Maternels. 12 enfants équivalents temps plein seront accueillis par 3 professionnelles regroupées en association. Trois autres projets importants devraient démarrer également. Rénovation énergétique et accessibilité de l'École, la Cantine ainsi que la salle Hérouin. Viabilisation d'un lot de parcelles à bâtir et enfin, avec le concours de la CdC Andaine-Passais, réalisation de la seconde tranche de travaux sur la place de l'Église jusqu'au carrefour et rue du Maine.

Enfin, n'oublions pas nos différents acteurs qui sont déjà sur la finalisation de nos divers événements festifs, culturels et bien entendu touristiques. Ces organisations qui font de St-Fraimbault, un village séduisant, prisé par ses nombreux visiteurs et accueillant pour ses nouveaux habitants.

Nous aurons l'occasion d'échanger sur ces différents sujets lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera le Vendredi 06 Janvier 2023 à 20h, salle des fêtes. Vous y êtes toutes et tous cordialement invités, petits et grands, pour un agréable moment de convivialité; Nous comptons sur vous!

Pour conclure, tout le Conseil Municipal se joint à moi, souhaitant la bienvenue aux nouveaux arrivants qui se sont installés sur notre commune.

Nous vous renouvelons, Frambaldéens, Frambaldéennes, tous nos vœux pour un avenir meilleur empreint de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et d'Espérance.

Réunion publique

Présentation des travaux du cœur de bourg, 2eme tranche

Le 11 janvier à 19h00 salle Roland Hérouin de Saint Fraimbault



ALLO, PARENTS EN CRISE
ÉCOUTER - ÉCHANGER - ACCOMPAGNER FAMILLES ET PROFESSIONNELS

N° Vert 0 805 382 300
de la Fnepe (service et appel gratuits)

**UNE QUESTION ? UN CONSEIL ?
DES DOUTES ? BESOIN DE PARLER ?**

Ne restez pas seul, des professionnels vous répondent...

Anonymat et confidentialité des échanges



www.ecoledesparents.org

Avec le soutien de



CR du Conseil Municipal du 05 SEPTEMBRE

RPQS COMAVA – EXERCICE 2021

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'Eau 2021 du SIAEP COMAVA.

10 communes sont adhérentes. La qualité de l'eau est bonne. La population desservie est de 7 170 habitants et l'eau est distribuée à 3 913 abonnés (en baisse de 1 % par rapport à 2020). Pour la production, il existe 4 ressources dont les ressources propres au syndicat : 1 captage et 1 puits simple qui fournit 112 829 m³ d'eau traitée et il y a également des importations des collectivités voisines d'un volume total de 431 711 m³ reparti entre le SENOM pour 162 907 m³ et le Syndicat Mixte du Nord Mayenne pour 268 804 m³.

Le réseau est présent sur 371 kms, les abonnés ont consommé 450 346 m³. Le rendement du réseau était de 83.2 % en 2021, une faible évolution par rapport à 2020.

Le coût d'une facture type d'eau pour 120 m³ : 357.74 € au 1^{er} janvier 2022, soit en moyenne 2.98 €/m³.

SIMPLIFICATION COMPTABLE - ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2023 QUI ASSOULIT LES RÈGLES BUDGÉTAIRES

Suite Un courrier conjoint de Madame la Préfète de l'Orne et de Monsieur le Directeur départemental des finances publiques de l'Orne en date du 26 février 2021 qui appellent les collectivités locales à se porter candidates pour la comptabilité M57 dès le 1er janvier 2023, Le Conseil Municipal autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets.

Le référentiel budgétaire et comptable M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions et métropoles offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Ainsi :

- en matière de gestion pluriannuelle des crédits : définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement lors de l'adoption du budget, présentation du bilan de la gestion pluriannuelle lors du vote du compte administratif ;

- en matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel);

- en matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2% des dépenses réelles de chacune des sections.

En outre, le référentiel M 57 constitue une simplification administrative majeure notamment pour la formation des agents des collectivités lors de leurs mobilités et de leurs activités au quotidien au sein de ce domaine.

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 soit pour la commune son budget principal et ses budgets annexes.

Cette modification de nomenclature entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2023, la colonne BP N-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable.

Enfin, cette préfiguration au référentiel M57 nécessite uniquement :

- l'apurement du compte 1069 qui a pu être exceptionnellement mouvementé lors de la mise en place de l'actuel référentiel M14;

- des travaux préparatoires de reprise des balances d'entrée sur les comptes d'immobilisations.

ENTREPRISE RAVÉ : PRISE EN CHARGE PARTIELLE DE TRAVAUX

Monsieur Ravé sollicite par un courrier du 08 juin 2022 une aide de la Mairie concernant des travaux de raccordement au tout à l'égout et au réseau des eaux pluviales. Il a joint à sa demande des devis des entreprises Courteille TP et STGS.

Les membres du Conseil Municipal sont favorables à l'unanimité à la prise en charge des frais de branchement au réseau des eaux usées.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite à un courrier pour une demande de prolongement d'éclairage public Rue du Comte de Tessé. L'éclairage public est une compétence de la CDC et du TE61. Un dossier doit être monté pour que ce projet soit pris en compte pour l'année 2023. Dans ce dossier, sera fait mention de l'éclairage pour le projet de la nouvelle tranche du lotissement .

Le Conseil Municipal, à l'unanimité est favorable à la mise en place du programme.

REMBOURSEMENT ACHAT DE MATÉRIEL

Le Conseil Municipal autorise le remboursement d'un achat de matériel dans l'enseigne DÉCA-THLON pour la somme de 172 €.

REMBOURSEMENT ACHAT D'UNE GLACIÈRE POUR LA CANTINE

Le Conseil Municipal autorise le remboursement de l'achat d'une glacière nécessaire à la cantine et d'un matelas à langer pour le camping, pour la somme de 78.90 €.

TARIF REPAS DES CHEVEUX BLANCS

Le repas sera servi par le Restaurant « Au Point Nommé ». Le repas sera facturé 22 € par personne, boissons comprises hors café. Le repas est offert aux personnes de 68 ans et plus et qu'elles peuvent être accompagnées d'une personne n'ayant pas atteint cet âge ou n'étant pas domicilié à SAINT-FRAIMBAULT, moyennant une participation financière de 22 €.

DÉSACRALISATION D'UNE CHAPELLE FUNÉRAIRE AU CIMETIÈRE COMMUNAL

Le Conseil Municipal autorise les démarches nécessaires pour la désacralisation d'une chapelle funéraire appartenant à la Commune afin d'affecter ce local pour l'installation d'un columbarium.

INFORMATIONS DIVERSES

- Rencontre avec France Bleu Caen - Collaboration promotionnelle pour toutes les manifestations de l'année 2023 (évènementiel/ village fleuri) - Souhaite également que France Bleu Mayenne soit sollicité.

- Nouvelle Institutrice : Mme FIQUET

QUESTIONS ORALES

. Saison touristique : fréquentation du camping très satisfaisante, l'activité de la buvette est bonne. Un bilan de la saison sera fait courant octobre avec Romain LANGLIN de la base de TORCHAMP et Eric MAZIER de l'OT de Domfront.

. Terrain de tennis : des problèmes de peinture à solutionner

. 2^{ème} tranche des travaux d'aménagement du bourg : pas de date de fixer

. Flories d'Antan : panneaux signalétiques propres à la manifestation qui seraient vieillissants et qui seraient à refaire.

. Entretien sanitaires du plan d'eau, des camping-cars, des chauvières et des toilettes sèches - à revoir.

. Ralentisseur devant l'école plus efficace depuis les marques au sol

CR du Conseil Municipal du 07 NOVEMBRE

CLECT ATTRIBUTION COMPENSATION DÉFINITIVE 2022

le rapport de la Commission Locale des Charges Transférées du 21 octobre 2022 est soumis à l'approbation des membres présents. Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le rapport de la CLECT du 21 octobre 2022, prends acte du montant de l'attribution définitive de compensation 2022 à reverser à la Communauté de Communes Andaine-Passais pour un montant de 256 315.11 €. Ces montants seront modifiés et actualisés au vu des montants des attributions de compensation définitifs relatives aux services communs.

RPQS ASSAINISSEMENT COLLECTIF – EXERCICE 2021

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif,

RPQS SPANC – EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Andaine-Passais au titre de l'exercice 2021.

EXTENSION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite à la délibération du Conseil Municipal du 05 septembre 2022 étant favorable à la mise en place d'une extension d'éclairage public rue du Comte de Tessé, la Commune de SAINT-FRAIMBAULT demande à la Communauté de Communes Andaine-Passais, qui a en charge la compétence investissement éclairage public, de programmer ces travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité est favorable à la mise en place du programme et s'engage à reverser à la CDC Andaine-Passais, par l'intermédiaire de fonds de concours, la somme correspondant aux frais de travaux engendrée, diminuée des différentes aides pouvant avoir été attribuées.

LOYER CONVENTIONNÉ

Le logement sis 22 Rue Abbé André Jolly de 52 m² comprend un rez de chaussée divisé en salle de séjour et cuisine, dégagement, WC, salle d'eau et une chambre, un étage comprenant une chambre. Ainsi qu'une cave et une cour.

le Conseil Municipal décide de louer le logement ci-dessus désigné à Monsieur HOTTIAUX Rémy et Madame HORNEC Cassandra à compter du 7 novembre 2022,. Ce logement étant conventionné, le montant mensuel du loyer ne peut excéder 5.34 €/m², soit 277.60 €.

PRIX D'HONNEUR DROLES DE JARDINS

Le Conseil Municipal fixe le montant des prix du concours « Drôles de Jardin » comme suit :

Prix d'honneur :	1 nuit dans les ruches
1 ^{er} prix	130 €
2 ^{ème} prix	100 €
3 ^{ème} prix	80 €
A partir du 4 ^{ème} prix	50 €

L'entretien et l'arrosage des drôles de jardins sont assurés par le personnel communal. Le conseil municipal estime que les participants ne viennent pas principalement pour la récompense, mais plus par plaisir.

PROPOSITION ACHAT RUE DU COMTE DE TESSÉ

Suite à la délibération 2022-034 du 13 juin 2022, une offre d'achat de Monsieur THENARD Ludovic pour le bien situé 19 Rue du Comte de Tessé qui comprend une maison de 80 m² ainsi que deux dépendances à usage de cave sur un terrain de 1 016 m² situé sur les parcelles cadastrées R 168, R 483 et R 484 s'élève à 35 000 €.

le Conseil Municipal accepte la vente pour la somme de 35 000 €, les frais d'actes notariés étant à la charge de l'acquéreur.

LOCATION SALLE HÉROUIN A LA COMPAGNIE OLOLO

Suite à la demande de la Compagnie de théâtre Ololo de SOUCÉ pour la location de la salle Roland Hérouin pour 4 jours au mois de janvier les 16, 17, 18 et 19 janvier 2023 pour des répétitions d'une pièce. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention de location à titre gratuit, charge au locataire de rembourser la consommation d'électricité générée par l'utilisation de la salle (sur la base du relevé de compteur au tarif de 0.20 € du KWh).

MAISON 1 RUE SAINT-DENIS

Les acquéreurs n'ont pas levé l'option d'achat avant la date du 30 septembre 2022. La promesse est donc devenue caduque de plein droit. L'indemnité d'immobilisation d'un montant de 3 500 € ne leur sera pas réclamée. Le Conseil Municipal décide de demander l'estimation du bien à 3 experts, pour remettre le bien en vente.

INFORMATIONS DIVERSES

- . Adressage : Le Conseil Municipal souhaite garder le nom des villages et des hameaux
- . Désacralisation de la chapelle pour la création d'un columbarium. Des demandes de devis d'aménagement vont être réalisées.
- . Vélo léger : Une plaquette avec le détail des prestations proposées sera envoyée au conseil dans les jours à venir.
- . Commission voirie : Les membres sont invités à faire le tour des travaux à budgétiser pour 2023.

Foulées frambaldéennes

Dernière manifestation de l'année, les foulées frambaldéennes se sont déroulées le 08 octobre dernier. Un peu moins de participants cette année malgré une belle journée.

Les festivités ont débuté par la marche rose. Un chèque a été remis le jour à l'association de « la ligue » contre le cancer. Autre moment important, la course des enfants a été un enchantement. Et enfin, pour clore cette journée l'habituelle course des 10 kms.

Maintenant l'association « Animations frambaldéennes » se tourne vers l'année prochaine, afin de préparer les événements 2023. en attendant de se retrouver, passez de belles fêtes de fin d'année.



En mars, le renouveau du printemps nous donne des ailes !

Du 6 au 31 mars 2023, le collectif « Andaine-Passais en famille » vous invite à partager, parents et enfants réunis, ce regain d'énergie et de vitalité, à travers différentes activités de tous âges !

Pendant un mois dédié, jeunes enfants, adolescents, parents jeunes ou moins jeunes, grands-parents et davantage, sont conviés à participer à cette célébration de la Famille et de ce lien subtil et si riche qu'est le lien parental !

A travers des jeux de société simples, des jeux géants ou des activités ludiques autour de jeux plus sportifs, mettez à l'épreuve ou stimulez votre sens de la coopération familiale et votre goût pour le défi !

Autour de nombreux spectacles - danse, contes ou expositions, partagez des moments de découverte, de plaisir et d'émerveillement !

Profitez des temps de rencontres et d'échanges que des professionnels de l'éducation et de la parentalité vous proposeront ! Ces temps de sensibilisation, d'apprentissage ou d'information, pensés dans l'intérêt de vos enfants, seront aussi des temps de partage d'expérience fructueux entre parents.

Enfin, puisque vous êtes les habitants de votre territoire, cette célébration est aussi celle des professionnels et structures qui vous sont les plus voisines, qui le font vivre. Nous vous invitons à pousser les portes des lieux, nombreux, qui vous accueilleront, non seulement ce mois-ci mais toute l'année durant : exprimez vos envies et besoins !

Ce temps de convivialité, en famille, entre familles, est un temps précieux que le collectif vous invite à VOUS accorder...

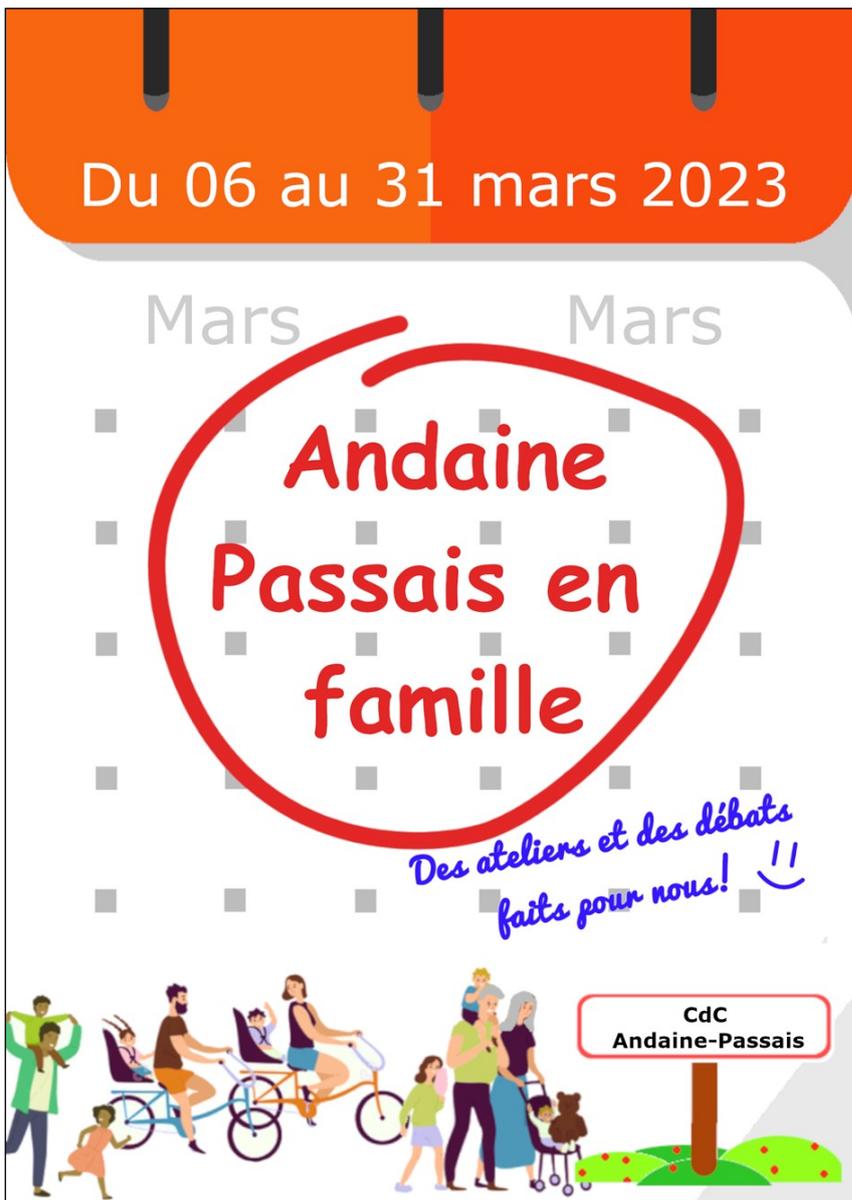
Du 6 au 31 mars, le cœur d'Andaine-Passais battra bien à l'unisson pour tous.

Mais où cela se passera-t-il ?

Les activités du Mois de la parentalité se dérouleront à la fois dans les écoles, à la crèche, au centre de loisirs, à la médiathèque, dans les salles communales (Bagnoles, Céaucé et la Chapelle d'Andaine). Le Bus des Familles sera également présent du 6 au 14 mars sur la place de la Chapelle.

Cet événement, organisé par l'Ecole des parents et des Educateurs de l'Orne, est soutenu par la communauté de communes Andaine-Passais, La Caf de l'Orne, la MSA, le Département et tous les partenaires associatifs et institutionnels.

Dès février 2023, retrouvez le programme, distribué dans les cartables et disponible dans les lieux d'accueil partenaires. Pour plus de renseignements, contactez-nous au 02 33 96 18 36 ou FB : www.facebook.com/epe61



Repas des cheveux blancs 2022

C'est à l'occasion du repas des cheveux blancs, offert par la commune de Saint-FRAIMBAULT que 72 de nos aïeux se sont retrouvés le dimanche 30 octobre 2022 à la salle polyvalente

Comme de coutume, à la table d'honneur, sont conviées, aux côtés de M. Le Maire, Éric LEROUX, les personnes les plus âgées. Les doyens de notre village, M. Albert BRODIN et M. Albert BOULÉ âgés respectivement de 96 ans et de 92 ans ont honoré cet événement par leur présence.

Les convives sont venus partager le repas concocté par Arnaud TEXIER, chef du restaurant « Le Point Nommé » de Saint-FRAIMBAULT. Le repas a été apprécié de tous, en particulier la carbonade flamande, spécialité de nos voisins belges.

Durant le week-end, les membres de l'équipe municipale disponibles ont su se mobiliser, ainsi que Nathalie FIAULT. En effet, la veille, certains ont participé à la mise en place de la salle et le dimanche d'autres ont apporté leur aide au service ou en cuisine assistés des conjoint(e)s ou enfants de ceux-ci, en particulier, Ilouna CANU et Pierre LEROYER. Dans la salle, c'est dans une ambiance chaleureuse que tous ont dégusté ce repas propice aux retrouvailles. Certains et certaines l'ont animé en poussant la chansonnette ou en racontant des histoires drôles et c'est en fin d'après-midi que chacun a rejoint sa chaumière, satisfait du moment convivial partagé.



Fleurissement : La remise des prix, millésime 2022

La commune de Saint FRAIMBAULT, représentée par M. le Maire Éric LEROUX, quelques conseillers et adjoints a dédié l'après-midi du 16 Novembre dernier à la remise des prix des 3 dispositifs qui proposent un concours, à savoir le concours communal du fleurissement, le concours des Drôles de Jardins et le concours du Défi Graines d'Artistes.

A cette occasion, étaient invités tous les participants et les membres du jury. Étaient également présents Mme Sylvie SERAIS, Conseillère Départementale et M. Sylvain JARRY, Président de la CDC Andaine-Passais, conviés à cet événement.

Quelques éclaircissements sur chaque concours.

Le concours du fleurissement communal.

Il compte 4 catégories :

- ∞ Catégorie 1 : Maisons avec façade et balcon
- ∞ Catégorie 2 : Maisons avec jardin visible de la rue
- ∞ Catégorie 3 : Maisons avec jardin paysagé non visible de la rue
- ∞ La catégorie 4 « Fermes fleuries en activité » n'existe plus

Cette année le concours communal du fleurissement a compté 22 participants, parmi eux, 3 nouvelles maisons sont venues s'y inscrire.

À savoir. Pareils aux Drôles de Jardins et aux « Défis Graines d'artistes » le respect du thème de l'année, (les fables de La Fontaine pour 2022) est un critère d'évaluation lors du passage du jury. Ainsi, une note supplémentaire est attribuée si le thème apparaît dans le fleurissement. Enfin, toute personne résidant dans la commune peut y participer, il suffit pour cela de contacter la mairie.

Les Drôles de Jardins.

L'espace dédié aux Drôles de Jardins peut accueillir entre 10 et 12 parcelles. Site incontournable des visiteurs qui apprécient l'idée originale de mettre à disposition des parcelles pour les aménager et les fleurir autour d'un thème commun. Chaque année, écoles, centres médico-sociaux, associations diverses sont conviés à participer aux Drôles de Jardins.

Le thème 2022 « Les fables de La Fontaine » ont été source d'inspiration, le parcours de cet espace était un voyage dans l'enfance. Les représentations étaient étonnantes dans la qualité de leur aménagement.

Malgré de nombreuses sollicitations par courriers, mails et rappels téléphoniques, le cru 2022 n'a compté que 6 groupes de participants. Parmi eux, 3 étaient frambaldéens (Animations frambaldéennes, l'École publique de Saint FRAIMBAULT et Génération Mouvement)

Le foyer de vie Anaïs de BARENTON et L'EHPAD « les Tilleuls » de LASSAY les Châteaux étaient de retour cette année. En effet, ils avaient participé auparavant au DDJ.

Le classement :

Un prix d'honneur a été décerné au Foyer de vie Anaïs de PERROU qui, pour 2 années consécutives, sont en tête du classement. (Parcelle n°1)

1^{er} Animations frambaldéennes. (Parcelle n°2),

2^{ème}, Génération Mouvement. (Parcelle n°6),

3^{ème} Foyer de vie et d'Hébergement Anaïs de BARENTON et de DOMFRONT (Parcelle n° 5)

4^{ème} École publique de St FRAIMBAULT. (Parcelle n°4)

5^{ème} EHPAD « Les Tilleuls » de LASSAY les Châteaux. (Parcelle n°3)

Les Défis Graines d'Artistes.

Concept pour permettre aux potentiels participants de créer sous forme d'atelier, en institution, en classe, au sein d'un club artistique ou autre, un objet répondant à certains critères, en lien avec le thème de l'année. Ce petit concours est également accessible aux particuliers, aux familles résidant St FRAIMBAULT. Des af-



fiches et une annonce sur le Facebook de St FRAIMBAULT diffusent l'information.

Semblables aux Drôles de Jardins, les sollicitations ont été nombreuses face au peu de participants venus concourir, mais 3 groupes de structures ont relevé le défi.

Le Classement :

1^{er} Le foyer de vie Anaïs de PERROU

2^{ème} l'IME « La Passerelle » d'ALENÇON

3^{ème} l'EHPAD de Passais Villages.

M. Éric LEROUX, assisté de Mme Christine TARTIER, a décerné les prix de chaque participant de chaque concours. Il a également remercié les membres du jury pour leur fidèle collaboration.

La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié et l'annonce du thème pour l'année 2023 « **Remontons le temps** »

CLASSEMENT DU CONCOURS COMMUNAL DU FLEURISSEMENT**ANNEE 2022****CATÉGORIE 1 MAISONS AVEC FACADE ET BALCON**

1er Prix	TABURET Alice	6 Rue Abbé Jolly	61350 SAINT-FRAIMBAULT	80,00 €
2ème Prix	LEVEQUE Annick	11 Rue de Montgermont	61350 SAINT-FRAIMBAULT	70,00 €
3ème Prix	HAVARD Paulette	9 Rue du Comte de Tessé	61350 SAINT-FRAIMBAULT	60,00 €
4ème Prix	TEXIER Arnaud	Au Point Nommé	61350 SAINT-FRAIMBAULT	50,00 €
5ème Prix	POUSSIER Marie-Thérèse	13 Place de l'Eglise	61350 SAINT-FRAIMBAULT	40,00 €
6ème Prix	AU RELAIS	12 Rue Abbé Jolly	61350 SAINT-FRAIMBAULT	Bon achat 20 €

CATÉGORIE 2 MAISONS AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE

1er Prix	DUTERTRE Claudine	Raidevin	61350 SAINT-FRAIMBAULT	80,00 €
2ème Prix	TIERCELIN Annick	10 Rue du Maine	61350 SAINT-FRAIMBAULT	70,00 €
3ème Prix	JAHIC Mejra	34 Rue de Montgermont	61350 SAINT-FRAIMBAULT	60,00 €
4ème Prix	DELANGLE Suzanne	Raidevin	61350 SAINT-FRAIMBAULT	50,00 €
5ème Prix	RENAULT Simone	8 Rue de l'Orrière	61350 SAINT-FRAIMBAULT	40,00 €
6ème Prix	DENIS Rose	Belle Etoile	61350 SAINT-FRAIMBAULT	Bon achat 20 €
7ème Prix	HENRY Dominique	10 Rue de la Vesdière	61350 SAINT-FRAIMBAULT	Bon achat 20 €
8ème Prix	CHEDEVILLE Patrice	8 Rue du Maine	61350 SAINT-FRAIMBAULT	Bon achat 20 €

CATÉGORIE 3 MAISONS AVEC JARDIN PAYSAGÉ NON VISIBLE DE LA RUE

1er Prix	FLEURY Brigitte	Le Pissot	61350 SAINT-FRAIMBAULT	80,00 €
2ème Prix	HARDY Estelle	La Beslière	61350 SAINT-FRAIMBAULT	70,00 €
3ème Prix	LEVEQUE Madeleine	12 Rue de la Reinière	61350 SAINT-FRAIMBAULT	60,00 €
4ème Prix	FIAULT Marcel	17 Rue de l'Orrière	61350 SAINT-FRAIMBAULT	50,00 €
5ème Prix	CLOKE Marion	Mémantel	61350 SAINT-FRAIMBAULT	40,00 €
6ème Prix	REMANDE Thérèse	Mémantel	61350 SAINT-FRAIMBAULT	Bon achat 20 €
7ème Prix	LEQUEUX Angélique	Vauchaton	61350 SAINT-FRAIMBAULT	Bon achat 20 €
8ème Prix	ROSE Jean-Louis	La Houssaie	61350 SAINT-FRAIMBAULT	Bon achat 20 €

Savoir reconnaître un AVC

Un accident vasculaire cérébral survient lorsque la circulation sanguine vers ou dans le cerveau est interrompue par un vaisseau sanguin bouché ou rompu.

Les signes qui alertent :

- une faiblesse d'un seul côté du corps,
- un engourdissement ou un fourmillement au niveau du visage, dans les bras, les jambes.
- une difficulté à parler ou à comprendre,
- trouble de la vue (comme une vision double ou l'incapacité de voir surtout d'un oeil)
- un mal de tête inhabituel ou d'une extrême violence.

UN SEUL SIGNE : APPELLEZ VITE LE 15 OU LE 112

Fonctionne d'un téléphone fixe ou portable même bloqué ou sans crédit.

Geste à tenir : Ne pas déplacer la victime, l'allonger et noter sur son bras par exemple l'heure de l'apparition des 1ers signes pour la transmettre au médecin.

le 114 est le numéro d'appel d'urgence pour les sourds et les malentendants. Il est accessible en permanence par visiophonie, tchat, sms ou fax.

Il peut aussi servir en cas d'agression ou d'attentat.

Rencontrez un Conseiller Numérique

La Communauté de Communes Andaine-Passais vous propose, à partir du 5 octobre 2022, d'être accompagné et sensibilisé par un Conseiller Numérique France Services (CNFS) pour vos démarches en ligne et dans l'usage de vos appareils (Ordinateur, Smartphone, Tablette...).

Des modules vous seront proposés en individuel ou en groupes tout au long de l'année sur le territoire (Maisons France Services, Réseau des Médiathèques...).

Vous souhaitez apprendre, vous initier ou développer vos compétences sur vos outils numériques, prenez rendez-vous dès à présent avec votre Conseiller Numérique, qui vous proposera dès la première rencontre, un programme adapté à vos attentes et entièrement personnalisé. C'est gratuit et accessible à tous !

Contactez Damien, Conseiller Numérique France Services (CNFS) :

- Par téléphone ou SMS : 06 58 47 14 48
- Par mail : damien.vatinel@conseiller-numerique.fr

Réseaux sociaux :

- Facebook : [@DamienCNFS](#)
- Twitter : [@DamienCNFS](#)
- Instagram : [@DamienCNFS](#)
- LinkedIn : [@Damien-Vatinel](#)



Communauté de communes
Andaine-Passais

26 avenue Léopold Barré, Juvigny-Sous-Andaine
61140 JUVIGNY VAL D'ANDAINE
02 33 37 95 15
accueilsiege@ccandaine-passais.fr
ccandaine-passais.fr



Damien VATINEL
Conseiller numérique France Services
06 58 47 14 48
damien.vatinel@conseiller-numerique.fr

Et si je me formais auprès d'un conseiller numérique France Services ?



Trouver un conseiller numérique France Services

Pour trouver le conseiller numérique France Services le plus près de chez vous et en apprendre plus sur les services proposés, rendez-vous sur :

www.conseiller-numerique.gouv.fr



J'ai besoin d'aide pour mes démarches administratives

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent pour réaliser vos démarches auprès de 9 opérateurs nationaux: les ministères de l'Intérieur et de la Justice, les services des impôts (DGFiP), Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CNAM), l'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité sociale agricole (MSA) et La Poste.

www.anct-carto.github.io/france_services

Financé par



Jumelage 18e Arrondissement / Saint-Fraimbault Une cinquantaine d'enfants à la 1ère nuit blanche

18^e MAIRIE

Le 1^{er} octobre dernier a été organisé l'un des premiers événements avec la mairie du 18^e arrondissement. « **L'île aux rêves** » nom donné à la nuit blanche des enfants, cette manifestation d'art contemporain a été mise en place par l'association Art exprim, dans les locaux de l'école du village.

Ilona Mikneviciute, plasticienne, avait mis à disposition des enfants, « **Clair de terre** ». Création artistique consistant en une vingtaine de modules qu'ils pouvaient déplacer à leur

guise, les empiler, s'y glisser avec toute l'imagination de leur âge, comme avec un jeu de construction. Au fur et à mesure de l'avancée du crépuscule, ces structures se sont éclairées de l'intérieur et la magie a opéré.

Un écran, installé dans la cour de l'école, a permis aux enfants, tout au long de la soirée, d'échanger avec ceux du XVIII^e arrondissement de Paris, en utilisant le langage des signes, ce qui les a beaucoup amusés.

Présents également pour cette animation, le maire, Éric Leroux ; la députée, Chantal Jourdan ; Alain Delangle, président de Campacity, ainsi que des élus locaux ont échangé pendant environ un quart d'heure avec le maire du XVIII^e, Eric Lejoindre.

En attendant la randonnée « Un dialogue en marchant », prévue au printemps, Alain Delangle a donné la date de la nuit blanche de 2023 : ce sera le jeudi 1er juin.



Recensement à Saint Fraimbault

Début 2023, Saint Fraimbault va réaliser le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 18 janvier au 19 février.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.



*Les 2 agents recenseurs pour Saint Fraimbault :
Roseline Denis et Annie Mondehard .*

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, au conseil communautaire, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : {coordonnées}.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

TOUS CONCERNÉS PAR UN TRI DE QUALITÉ

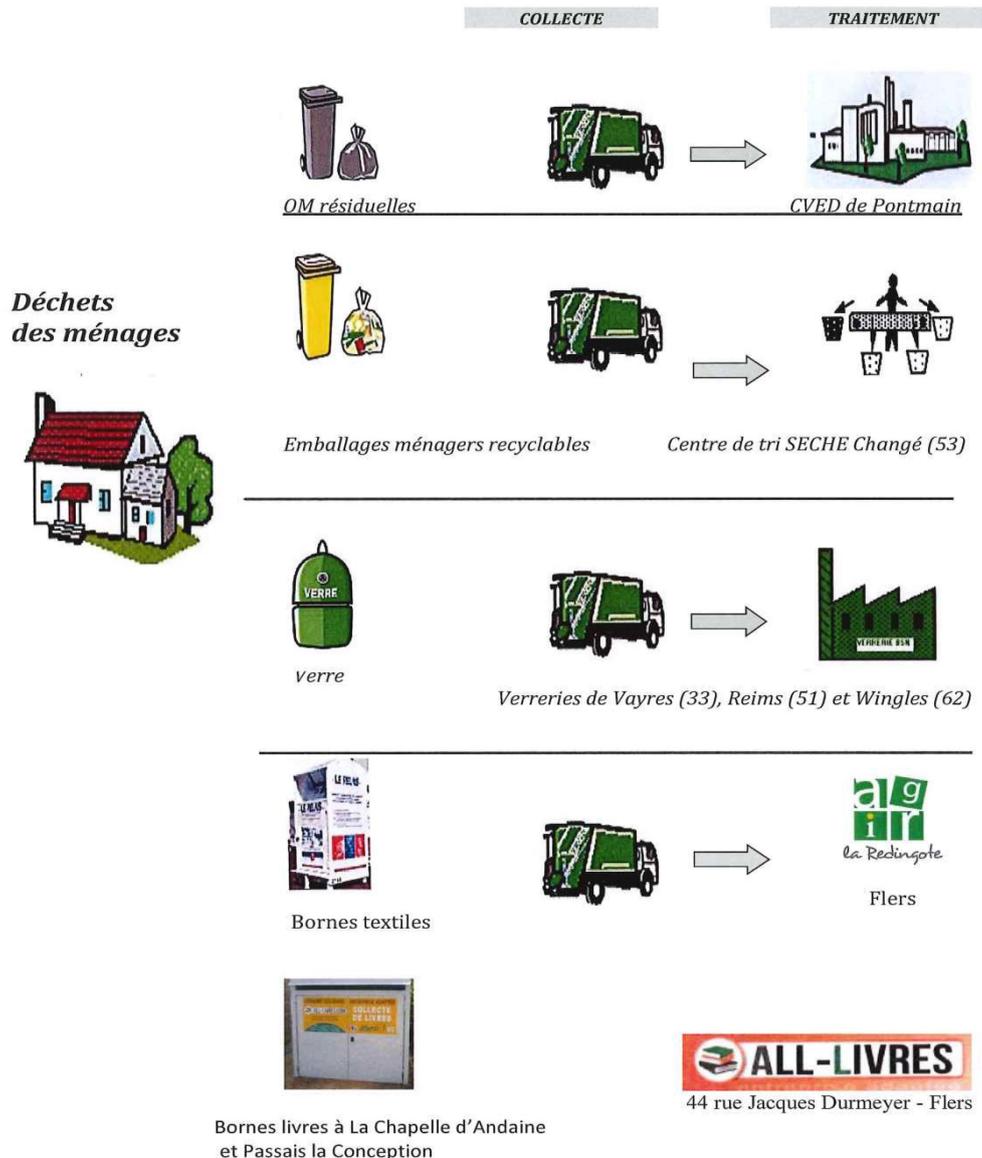
La CC Andaine-Passais exerce la compétence « Environnement », comprenant la collecte et le traitement des déchets ménagers résiduels (DMR), du tri sélectif et la gestion des 4 déchetteries. Chaque année, elle a l'obligation d'établir un rapport technique et financier sur l'exercice de cette compétence.

Concernant les fram baldéens, 2 possibilités sont en place pour le retrait des Ordures Ménagères. Le Porte A Porte (PAP) dans le bourg et circuit en campagne à des points

bien définis les mercredis matins, et en Point d'Apport Volontaire situé au parc de tri. Il a été remarqué à de nombreuses reprises que certains habitants bénéficiant du PAP, déposent également leurs ordures ménagères au PAV. Il est donc demandé aux habitants profitant du retrait des ordures ménagères en Porte A Porte de ne plus les déposer au Point d'Apport Volontaire. La raison principale étant économique, la double peine financière. En effet, la CC Andaine-Passais a signé un contrat de ramassage en PAP en nombre de kilomètres réalisés et un autre contrat en PAV en tonnage d'ordures ménagères récupérées. De plus l'ensemble des contrats concernant l'enlèvement des déchets et leurs traitements sont arrivés à expiration en milieu d'année 2022 et ont été renégociés mais avec une très forte augmentation pour la CC (+ de 50 % d'augmentation).

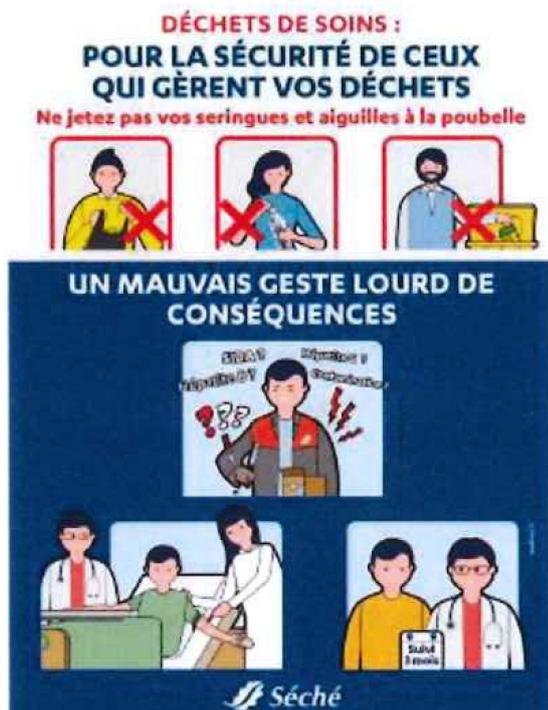
Il est demandé à tous de respecter les protocoles mis en place.

Destination des déchets produits par les ménages



Un autre point à aborder concernant le tri des déchets. De plus en plus de déchets sont refusés et donc comptabilisés dans :

- les refus de tri
 - 16,02 % pour les corps creux (bouteilles...)
 - 2,48 % pour les corps plats (barquettes...)
 - 14,72 % pour les multimatériaux
- les refus indésirables.
 - Les DMS (Déchets Ménagers Spéciaux). Exemples: Pot de peinture, aérosol, produits phytosanitaires et produits dangereux... **à déposer obligatoirement en déchetterie.**
 - Les déchets explosifs : bouteilles de gaz...
 - Les déchets de protection anti Covid: masques
 - Les Piquants-coupants et déchets de soins en **augmentation flagrante.**



Le centre de tri a développé des affiches sur les bons et mauvais gestes.



Ce problème de déchets de soins a été également remarqué sur notre commune dans les collecteurs du Point d'Apport Volontaire.

Nous sommes tous concernés par un tri de qualité, pour la sécurité des personnes qui gèrent nos déchets et pour la préservation des ressources de notre planète.

LES CONSEILS D'ARNAUD

*En Novembre /Décembre pensez à planter vos bulbes à floraison printanières (tulipes narcisses, crocus ...) pour un bel effet au printemps. Pour la profondeur de plantation compter trois fois la taille du bulbe, ces derniers pourront être déplantés en début d'été et conservés à la cave.

*A partir du 15 novembre, vous pouvez commencer la plantation des arbres arbustes et rosiers, en racine nue. Le fait d'acheter en racine nue est plus avantageux en terme de prix mais uniquement disponible à cette période.

Il est possible en ce moment de déplacer les arbres et arbustes.

*Profitez des journées ensoleillées pour l'entretien et la taille des plantes vivaces. Coupez au ras du sol les parties aériennes sèches ou abîmées, réduire les plants trop volumineux en divisant les mottes à la bêche. Les morceaux peuvent être replantés, échangés ou donnés (vous pouvez utiliser la rubrique du p'tit Frambaldéen avec l'adresse mail : leptitframbaldeen@gmail.com).

*Au potager, sous abri on peut semer carottes poireaux et plantes aromatiques.

*L'hiver et son froid arrivant pensez à casser la glace de vos bassins et pourquoi pas installer des mangeoires à oiseaux. Protégez d'un voile hivernal vos plantes fragiles (plantes du sud ou d'orangerie).



A.S. PASSAIS – SAINT FRAIMBAULT

Les personnes désirant jouer au football doivent contacter Alain Gosselin 06.85.30.87.76 ou Philippe Roullier 06.70.04.23.14

Dates à retenir : Dimanche 22 janvier 2023 tripes du foot loisir, salle multiculturelle de Passais, réservations Damien Lesellier 06.72.02.09.48

Samedi 11 mars 2023 : Choucroute à emporter ou salle de Saint-Frambault, réservations Alain Gosselin 06.85.30.87.76

DATES A RETENIR

- Le 6 janvier : **Vœux du Conseil Municipal**
- Le 11 janvier : **Réunion publique : Présentation travaux cœur de bourg 2eme tranche** - 19h salle R. Hérouin
- Le 12 février : **Tête de veau : Gîte de Bellevue** - Salle de Saint Frambault
- Le 23 février : **AG Club des Aînés**
- Le 27 février : **Belote en équipe** - Club des Aînés
- Le 11 mars : **choucroute ASPSF** - salle de saint Frambault
- Le 6 avril : **AG cantonnale des clubs des Aînés**
- Le 30 avril : **Repas du club des Aînés** - Tripes, grillades, saucisses
- Le 9 mai : **Pétanque, finale doublette départementale** à Saint Frambault

